

**Message du Conseil communal au Conseil général
du 19 février 2020****Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 66'000.00 TTC pour le remplacement
d'une conduite d'eau potable à la Place Saint-Claude, à Estavayer-le-Lac****1. Introduction**

Lors des travaux de réfection de la Rue Saint-Laurent, en 2011, et de la Rue du Château, en 2013, les conduites d'eau potable ont été changées. Il convient aujourd'hui de procéder au remplacement de la conduite d'eau potable alimentant les habitations sises du côté Ouest de la Place St-Claude. En effet celle-ci est âgée de plus de 70 ans et a dû être réparée à plusieurs reprises ces dernières années, dès lors qu'elle est constituée de fonte grise, matériau facilement cassant.

2. Description des travaux

Remplacement de la conduite existante en fonte grise par une conduite en polyéthylène (PE) sur une longueur de 40 m.

Remplacement de l'enrobé bitumineux du trottoir par des pavés (plus-value de CHF 10'000.00), comme le préconise le guide des espaces publics en vieille-ville.

3. Coût des travaux

Le devis estimatif des travaux projetés est le suivant :

Génie civil	CHF	35 300.00
Travaux sanitaires (fournit. et pose conduite d'eau potable)	CHF	10 000.00
Plus-value pour pose pavés	CHF	10 400.00
Divers et imprévus (10%)	CHF	5 570.00
Total HT	CHF	61 270.00
TVA 7,7% (arrondie)	CHF	4 730.00
Total TTC	CHF	66 000.00

4. Financement

Conformément à l'article 53 ReLCo, le taux d'amortissement est fixé à 4%. En tenant compte d'un taux d'intérêts raisonnable de 2%, le coût annuel à la charge du Dicastère de l'Environnement et de l'Energie (chapitre 700 : Approvisionnement en eau) sera d'environ CHF 3'220.00.

Cet investissement sera financé par l'emprunt.

5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 66'000.00 TTC pour le remplacement d'une conduite d'eau potable à la Place Saint-Claude, à Estavayer-le-Lac, et de l'autoriser à conclure l'emprunt y relatif.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 27 janvier 2020.

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

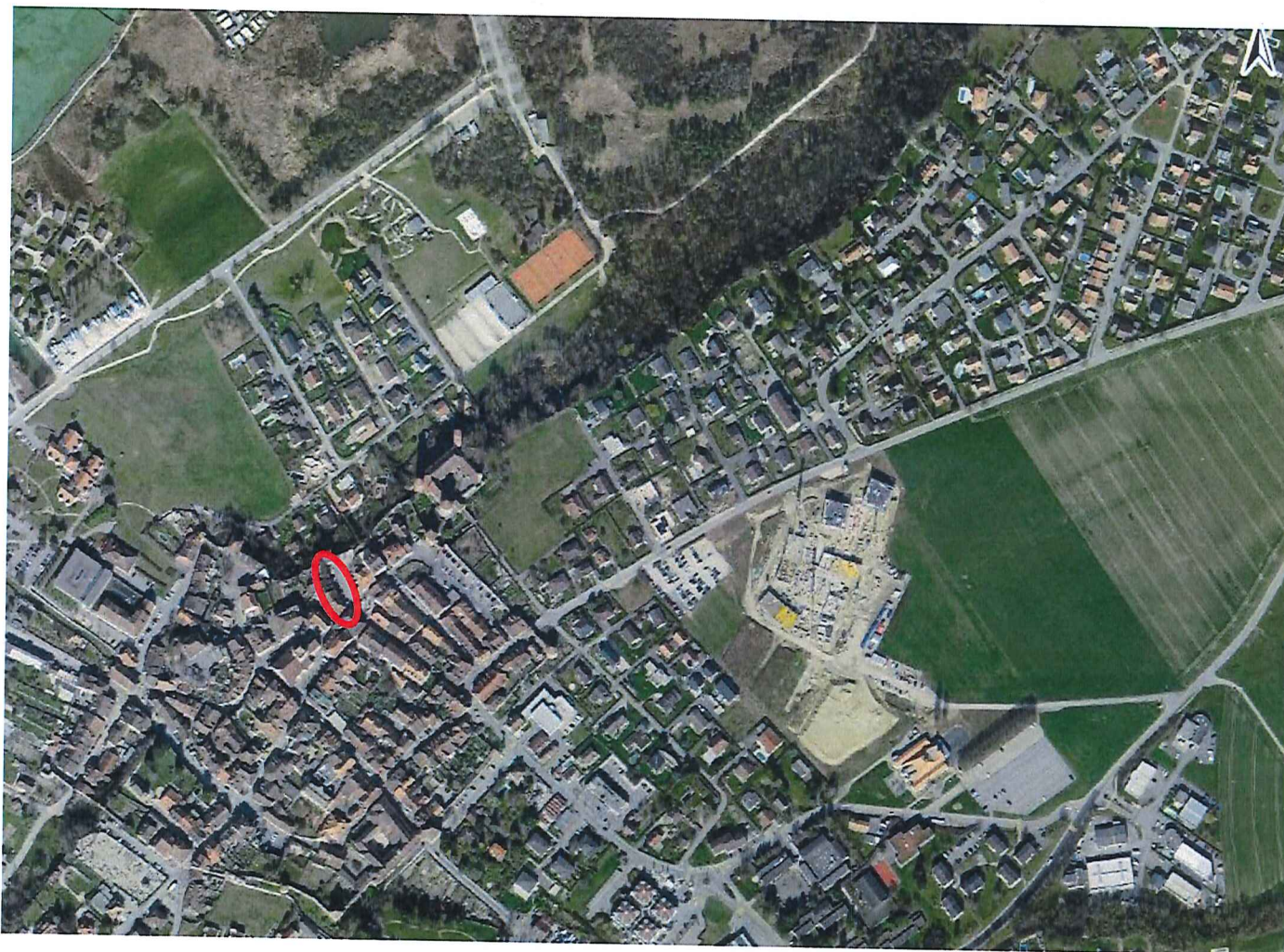



Le Syndic :
André Losey

Conseiller communal responsable : Joseph Borcard, Dicastère de l'Environnement et de l'Energie

Annexes : vue aérienne et plan de situation

Localisation du remplacement d'une conduite d'eau potable à la place Saint-Claude



 Lieu des travaux

Conduite existante



Conduite à supprimer



Nouvelle conduite



Place St-Claude

Rue du Château

Rue St.-Laurent

Rue du Four

Ruelle des Arcades

nt

